

# Métropoles versus monde rural : David contre Goliath ?

## INTERVENANTS

Sébastien CORNU, administrateur de la gare Coustellet

Gérard PELTRE, président de Ruralité Environnement Développement et du Mouvement Européen de la Ruralité, maire Honoraire de Lachaussée

Patricia ANDRIOT, élue Europe Ecologie, Conseil régional Champagne-Ardenne en tant que Vice-présidente en charge de l'ESS et membre du RTES - Réseau des collectivités territoriales pour une économie solidaire

Animé par Stéphanie GEMBARSKI (FEDELIMA) et Alban COGREL (UFISC)




## RÉSUMÉ

La recomposition en marche des territoires (euro-région, métropolisation, voire même « région-monde ») tend à profiler les espaces de vie, de travail, de loisirs, d'échanges et de flux autour d'une notion d'urbanité obligée dont l'extension n'aurait plus de limite. La métropolisation, telle que présentée à l'opinion publique, semblerait ainsi être l'eldorado, l'avenir urbain de l'humanité. Néanmoins depuis une vingtaine d'années, les « campagnes » ou encore « les mondes ruraux » séduisent de plus en plus par leur qualité de vie, leur environnement et leurs rapports de proximité.... Le discours du tout-métropolitain peut-il encore s'affranchir de l'enjeu des territoires ruraux ?

Comment rétablir l'équilibre et le rapport systémique entre des grandes métropoles qui bénéficient d'avantages considérables, et le reste du territoire, de moins en moins pris en compte dans les politiques d'aménagement des territoires ?

*The ongoing reshaping of the territories (euro-region, metropolisation, etc.) tends to profile living and working environment, recreation areas and spaces of exchanges around an idea of a necessary urbanisation for whom growth wouldn't have any limit. Metropolisation - such as presented to the public opinion - would seem to be an El Dorado, a gold mine for the urban future of humanity. However, these last 20 years the countryside has seduced more and more for its quality of life, its environment etc. Can the line praising the metropolisation phenomenon avoid rural territories issues? How is it possible to re-establish a balance between metropolis - benefiting of considerable advantages - and the rest of the territory which is less and less taken into account in the land management?*

## POUR ALLER PLUS LOIN

- (Ré)écouter la conférence : 
- Le dossier *Nos ruralités, une chance pour la France*, Comité interministériel aux ruralités, 13 mars 2015
- Laurence BARTHE. Des communautés rurales aux sociétés locales apprenantes. In *Territoires 2040*, n°1.
- MM. Jérôme BIGNON et Germinal PEIRO. Synthèse du rapport d'information n° 4301, présenté le 2 février 2012 au Comité d'évaluation et de contrôle des politiques publiques (CEC) : territoires ruraux, territoires d'avenir.
- Association pour le développement en réseau des territoires et des services. Guide Repères : Culture et territoires ruraux, la culture au service du lien social et territorial. Février 2012 Lettre RTES n°23 : ESS et Ruralités
- Les informations du Réseau Rural Français
- Document ressource : Cadre de la stratégie europe 2020 et fonds structurels : 
- Plusieurs émissions sur l'espace rural Français
- Le Rapport complet qu'Alain Bertrand sur les hyper ruralité, sénateur de Lozère a remis à Sylvia Pinel, ministre du Logement et de l'Égalité des territoires, le 30 juillet 2014 dans le cadre de la mission confiée par M. Manuel Valls, Premier ministre : 



## Mise en contexte de l'atelier

Les récentes réformes concernant l'aménagement du territoire et la répartition des compétences en matière de responsabilités et de politiques publiques ont essentiellement posé des premiers points de repères pour le fait métropolitain<sup>1</sup>. De même, elles sous-tendent la montée en puissance de la région, voire-même de la région-monde (cf. POP MIND 2014), de l'échelon intercommunal tandis que la place des départements restent plus difficilement appréhendable à ce jour.

Aussi, en écho à la tendance en marche à la métropolisation, explorée lors de la première édition de POP MIND en 2014, il nous semblait pertinent de se questionner l'évolution des territoires ruraux, leur place dans cette recomposition territoriale mais également les interconnexions possibles avec les environnements plus urbanisés.

En ce sens, dans ce contexte de réforme territoriale quelles nouvelles ruralités apparaissent ? Cette réforme est-elle pensée en termes de logiques spatiales, notamment dans la répartition du pouvoir ? Va-t-elle plutôt dans le sens d'une concentration des pouvoirs ou au contraire dans celui de l'équilibre des territoires ? Comment dépasser les clivages de représentations et de pensées entre l'urbain et le rural ?



Atelier réunissant les membres du groupe de travail FEDELIMA consacré aux questions liées à la ruralité

## Deux visions de l'aménagement du territoire qui influent directement sur la place des territoires ruraux

Il existe une sorte de paradoxe entre la vision des régions sur la ruralité et le schéma d'aménagement proposé dans la Loi Notre. Jusqu'à aujourd'hui, les régions ont eu une compétence en termes d'aménagement du territoire et ont mené une politique en ce sens, souvent connectée avec des politiques de développement économique. Et, beaucoup de régions ont considéré les territoires ruraux au même titre que les territoires urbains. Par exemple, en Champagne Ardennes, en Lorraine aussi, il a existé une attention particulière sur ce sujet : tous les territoires devaient exister y compris les territoires ruraux qui avaient également leur place au sein de la politique de développement économique mise en place. Dans le même sens, certaines régions ont décidé d'investir spécifiquement dans les territoires ruraux, convaincues que c'était des territoires d'avenir. C'est le cas, par exemple, du Limousin, du Centre, de l'Auvergne ou encore de Midi-Pyrénées qui ont signé des contrats de développement de territoire avec des territoires ruraux tels que les Pays ou les Parcs Naturels Régionaux.

Mais aujourd'hui, avec l'évolution de la réforme territoriale, ce sont les territoires urbains, et notamment les grandes métropoles, qui sont mis en avant et considérés comme des territoires d'avenir à développer. Autrement dit, la vision proposée notamment par les lois NOTRe et MAPTAM est de renforcer le fait métropolitain qui se diffusera ensuite sur le reste du territoire.

En résumé, il existe deux visions de l'aménagement du territoire et de l'attention portée aux territoires ruraux : soit on mise sur des grands pôles urbains et on organise ensuite la diffusion, ce qui est proposé dans la réforme territoriale ; soit on organise le rééquilibrage, ce qui était la politique régionale d'aménagement du territoire jusqu'à aujourd'hui.

## Être force de propositions auprès de politiques publiques afin d'agir pour le développement des territoires ruraux

Gérard Peltre, nous invite à réfléchir sur nos capacités de citoyens, d'associations, d'organisations professionnelles à être force de proposition pour la défense et le maintien d'une prise en compte des territoires ruraux par les politiques publiques.

À titre d'exemple, il explique que dans la commune de Lachaussée (277 habitants répartis sur trois villages), la question de la culture s'est posée au moment du développement de la commune. L'idée a été de favoriser l'implantation d'initiatives privées tout en les accompagnant par des leviers d'actions publiques. En ce sens, un syndicat de développement local et territorial s'est créé, et aujourd'hui il existe un théâtre privé et un festival sur la commune.

D'une manière générale, en tant que citoyen, si l'on souhaite que les politiques correspondent à ce qu'on souhaite défendre, il faut participer activement à la construction de ces dernières. Aujourd'hui, il est important de se rassembler, d'écrire des projets collectifs, d'affirmer

1- Loi MAPTAM : Loi de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles du 27 janvier 2014  
Loi NOTRe : Loi portant une Nouvelle Organisation Territoriale de la République du 07 août 2015

le développement de l'emploi et du bien-être en s'appuyant sur la charte européenne des droits culturels ou en rejoignant le mouvement européen<sup>1</sup> de la ruralité, qui sont à la fois des outils et des espaces pour faire et surtout faire autrement sur lesquels on peut s'appuyer afin d'innover et expérimenter. Il faut prendre conscience que par la mobilisation, il est possible d'atteindre des résultats.

Il est important de connaître ce qui se joue en politique, pour comprendre ce qu'on peut y apporter et formaliser alors des propositions. Par exemple dans le programme Leader, axe méthodologique de la politique agricole commune, destiné à financer des projets pilotes à destination des zones rurales, il est prévu des moyens d'accompagnement et d'ingénierie qu'il est possible et qu'il faut mobiliser aussi pour envisager du développement des territoires ruraux en matière culturelle.

D'une manière générale, il est important de ne pas se préoccuper des lignes budgétaires existantes mais de faire des propositions et de créer les conditions pour aller chercher des moyens voire de créer des dispositifs. Il faut donc s'organiser en réseau, être pro actif, faire des propositions pour arriver à obtenir des moyens notamment européens qui sont d'autant plus important.

Il faut être attentif à ce que les territoires ruraux n'abandonnent pas les crédits d'ingénierie et d'animation des territoires au profit de ceux d'investissement dans l'aménagement des territoires. En ce sens, il faut inscrire l'ingénierie dans les projets de développements territoriaux afin que cette dimension puisse être également financée au-delà de l'investissement qui est nécessaire mais pas la seule finalité.

### *Piste de travail et synthèse collective*

L'échange à permis de souligner que la ruralité et les espaces de faible densité, est une composante essentiel du code génétique de l'Union européenne et de l'espace national. Nous ne pouvons négliger cette réalité mais des enjeux se pose pour repenser le milieu rural au regard de l'importance de la prise en compte de l'enjeu culturel et de la place des initiatives citoyennes dans la co-production de l'action publique et dans cette perspective de développement. La campagne n'est pas un enjeu du passé, mais bien un acteur-clé de l'avenir de l'Union européenne et nous devons nous en saisir.

---

.....

1 - Mouvement européen de la ruralité : présentation